

# ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Le dimanche, 9 juin 2024, auront lieu les prochaines élections européennes lors desquelles seront élus les 6 députés européens luxembourgeois dont la durée du mandat est de 5 ans.

Tél. 35 97 11-1

Mail [info@sandweiler.lu](mailto:info@sandweiler.lu)

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

Tout électeur inscrit sur les listes électorales européennes au Luxembourg peut demander de voter par correspondance lors des élections européennes auprès de [la commune d'inscription](#).

**Au plus tôt le 17 mars 2024**, la demande peut être faite soit :

- par **voie postale** sur papier libre ou **sur un formulaire préimprimé**;
- par voie de dépôt électronique via **myguichet.lu**;
- personnellement en vous présentant au bureau de la population de la commune de Sandweiler, muni de vos documents d'identité.

### La demande doit indiquer :

- le nom, prénom et domicile
- la date et le lieu de naissance
- l'adresse à laquelle doit être envoyée la lettre de convocation

Lorsque la demande est faite par voie de dépôt électronique, l'électeur doit **signer** la demande avec sa **carte d'identité électronique** ou son **produit LuxTrust** avant de la **transmettre via MyGuichet.lu**.

### La demande doit parvenir au Collège des Bourgmestre et Échevins au plus tard le :

- **mardi, 30 avril 2024** pour les envois du bulletin de vote **à une adresse à l'étranger**.
- **mercredi, 15 mai 2024** pour les envois du bulletin de vote **à une adresse nationale**.

Toute demande pour le vote par correspondance parvenant à la Commune après les délais, respectivement le **30 avril 2024** ou le **15 mai 2024**, ne pourra plus être prise en compte.

L'électeur ayant demandé de voter par correspondance, et dont la demande n'a pas été refusée, doit en faire usage et n'a plus le droit de voter en personne dans un bureau de vote le jour des élections.